

DESCRIPTION D'UN COLYDIEN NOUVEAU

par A. GROUVELLE.

Lasiodactylus acutipennis, n. sp. — *Oratus*, ad elytrorum apicem attenuatus, convexus, nitidulus, pube flava, subtemui, in capite prothoraceque sat elongata, strata, haud densata, in elytris paulo brevior, retrorsum arcuatim inflexu vestitus, rufo-fulvus; antennarum clava et prothoracis disco infuscatis; elytris maculis multis, minimis, infuscatis ornatis, maculis maximis basilaribus, juxta scutellum et prope callum humerale positis. Antennae sat elongatae; 3° articulo paulo duplo longiore quam latiore. Caput crebre profundeque punctatum, inter antennarum bases subcalde biimpressum, fere transversim subimpressum. Prothorac. lateribus arcuatus, juxta basin parallelus, basi circiter 2 et 1/2 latior quam longior; margine antico emarginato; angulis anticis obtusis, valde hebetatis; lateribus antice concavo-explanatis, in angulis posticis late subexplanatis; angulis posticis acutis, retrorsum modice productis; basi subtruncata, utrinque late sinuata, tenuissime marginata; disco crebre punctulato, punctis ex parte confluentibus. Scutellum subtriangulare, transversum. Elytra ovata, vix ampliata, apicem versus valde attenuata, separatim acuminata, circiter 1 et 1/3 longiora quam simul in maxima latitudine latiora, juxta basin subregulariter lineato-punctata, punctis apicem versus plus minusve confusis, intervallis alternis praecipue ad basin subelevatis. Maris tibiae antice intermediaeque ad apicem intus abrupte incrassatae et incurratae. — Long. 4,5 mm.

Ovale, atténué vers le sommet des élytres, un peu plus de deux fois plus long que large dans sa plus grande largeur, modérément convexe, un peu brillant, roux fauve; tête un peu enfumée, massue des antennes, disque du prothorax et de nombreuses petites taches sur les élytres noirâtres; pubescence formée de poils médiocrement grêles, assez allongés, couchés et peu serrés sur le prothorax, un peu plus courts, arqués, infléchis en arrière et insérés sur les intervalles alternes des lignes de points sur les élytres. Antennes relativement courtes; 3° article un peu plus de deux fois plus long que large, 6° à 8° transversaux, 9° à 11° formant une massue compacte. Tête très transversale, subtronquée au bord antérieur, très densément et profondément ponctuée, assez fortement biimpressionnée entre les naissances des antennes, presque transversalement impressionnée; yeux assez saillants, à facettes moyennes; bords latéraux à peine sinués en avant des

yeux; labre très peu saillant. Prothorax rétréci en avant, arqué sur les côtés, subparallèle contre la base, très finement cilié sur les côtés, environ deux fois et demie plus large à la base que long, très densément couvert de points plus forts que ceux de la tête, en partie confluent; bord antérieur très nettement échancré; angles antérieurs largement obtus, émoussés; côtés bordés par un fin bourrelet et par une explanation subconcave, modérément large en avant, s'écartant du côté dans la partie basilaire, s'éteignant avant la base et laissant entre elle et le côté une partie subconvexe, réunie contre la base à la convexité générale du disque; angles postérieurs aigus, un peu saillants en arrière; base subtronquée au milieu, longuement sinuée de chaque côté, très finement rebordée. Écusson subtriangulaire, plus de deux fois plus large à la base que long, subrugueux. Élytres, à la base, de la largeur du prothorax, en angle obtus non émoussé aux épaules, continuant presque la courbure des côtés du prothorax, arqués sur les côtés, à peine élargis, fortement atténués vers le sommet, terminés chacun en angle obtus, un peu émoussé; ponctuation en lignes régulières, serrées sur la partie basilaire de l'élytre, atténuée et devenant plus ou moins confuse vers le sommet; intervalles alternes très légèrement élevés, principalement vers le sommet; côtés bordés par un fin bourrelet et par une marge concave, médiocrement large à la base, s'atténuant progressivement et s'effaçant au sommet; marges latérales assez fortement infléchies au-dessous de l'intervalle huméral; intervalles suturaux s'atténuant et se relevant légèrement vers le sommet. Épipleures larges, séparés par un intervalle environ double de leur largeur. Tibias antérieurs et intermédiaires du mâle courbés et brusquement élargis en dedans vers l'extrémité; partie élargie plus longue sur les tibias antérieurs que sur les tibias intermédiaires.

Congo français (Haut Chari) : Fort-Sibut; un mâle (collection A. GROUVELLE). — C. E. Africa, Usagara district (S. A. NEAVE); un exemplaire (collection du British Museum).

